

Coronavirus : Fonctionnement des services communautaires suite aux décisions gouvernementales

Suite aux décisions nationales prises le 16 mars 2020 dans le cadre de l'extension de la pandémie de coronavirus, des dispositions sont mises en œuvre, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée, concernant l'accueil du public et le fonctionnement des services communautaires.

MISE A JOUR DU 20/03/2020 (mentionnée en rouge)

Douarnenez Communauté **ASSURERA UNE CONTINUITÉ DES SERVICES PUBLICS :**

>>> **Collecte des ordures ménagères :** le fonctionnement est réalisé en continuité de service avec une rotation des agents communautaires.

(Mise à jour au 20/03/2020) Dès lundi 23 mars 2020 :

- Afin de faciliter le travail des agents du service, il est demandé aux habitants de garder à leur domicile les emballages propres (journaux, emballages divers, bouteilles plastiques, etc) jusqu'à la reprise normale du service. Toutefois, si vous les déposez dans les sacs jaunes pour les collectes en porte à porte, ou dans les bacs de regroupement, ils seront ramassés, en même temps que les sacs noirs, pour incinération, ils ne seront donc pas triés.
- Nouveaux jours des collectes et réduction, sur Douarnenez, du nombre de ramassage : les ordures ménagères (sacs noirs) et les déchets recyclables (sacs jaunes) se feront en porte à porte, une fois par semaine et par zones (voir le plan joint) :
 - Zone 1 : lundi,
 - Zone 2 : jeudi,
 - Zone 3 : mardi,
 - Zone 4 : lundi,
 - Zone 5 : mardi,
 - Zone 6 : mercredi,
 - Zone 7 : vendredi.

Nb : Pour Douarnenez, la collecte des bacs de regroupement se fera régulièrement sur l'ensemble du territoire. Douarnenez Communauté vous remercie de privilégier ce mode de collecte.

Pour les communes de Poullan-sur-Mer, Kerlaz, Le Juch, Pouldergat, les ramassages dans les bacs de regroupement se feront aux jours habituels.

- Douarnenez Communauté rappelle que les sacs (noirs et jaunes) doivent être fermés **correctement** et que les gants, mouchoirs, les masques de protection usagés sont à jeter dans les sacs noirs d'ordures ménagères pour incinération.
- Les déchèteries communautaires de Lannugat à Douarnenez et de Lestrivin à Poullan-sur-Mer sont fermées au public pour une durée indéterminée. **Par ailleurs, n'étant pas un motif officiel de sortie en période de confinement, Douarnenez Communauté en appel au civisme et rappelle que les déchets verts, et les encombrants, sont à garder à domicile en attendant la réouverture des déchèteries.**

>>> *(Mise à jour au 20/03/2020)* **Service eau et assainissement** : le fonctionnement se fait avec une rotation des agents communautaires (assainissement, production d'eau potable, etc). Les rendez-vous pour les contrôles d'assainissement sont annulés.

- L'accueil du service eau et assainissement est fermé au public mais vous pouvez néanmoins le joindre en téléphonant au 02 98 74 46 45 ou en envoyant un email à regie.eau@mairie-douarnenez.fr. Pour les urgences, vous pouvez appeler le service d'astreinte au 06 73 98 95 91.
- **Potabilité de l'eau** : l'eau du robinet est parfaitement consommable. D'après les connaissances scientifiques et épidémiologiques déjà établies, aucun cas de contamination n'est rapporté à l'eau potable. Les diverses méthodes de filtration et de désinfection que l'eau potable subit avant d'être distribuée agissent de manière aussi probante pour ce virus que pour tous les autres. Il n'y a donc pas de risque de contamination avérée. De plus, le service eau et assainissement continue de travailler 24h/24H pour assurer son obligation de continuité de service, les processus et les outils de traitement de l'eau sont opérationnels.

>>> **Service propreté** : le fonctionnement se fait en service minimum avec une rotation des agents communautaires. Les balayuses seront mobilisables seulement en cas d'urgence et le nettoyage des toilettes publiques sera réalisé de manière espacée.

>>> **Services voirie** : Tous les chantiers sont sécurisés et suspendus pour une durée indéterminée. Le service d'astreinte est maintenu (Tél. : 06 34 26 79 88).

Accueil des enfants des personnels soignants sur le territoire

Conformément aux directives nationales dans le contexte actuel de pandémie de Coronavirus, des dispositifs ont été mis en place pour assurer un service d'accueil des enfants des personnels soignants du Pays de Douarnenez (Douarnenez, Kerlaz, Le Juch, Pouldergat, Poullan-sur-Mer). Les personnels soignants, domiciliés sur le territoire, qui sont mobilisés pour la prise en charge de l'épidémie de Coronavirus et ne disposent d'aucune possibilité de garde d'enfants, bénéficient d'un système d'accueil spécifique.

(Mise à jour au 20/03/2020) **Pour les enfants de 2,5 mois à moins de 4 ans (non scolarisés)** : Une salle au multi-accueil de Douarnenez Communauté, à la Maison de la Petite Enfance (rue Laennec), peut-être ouverte, en mobilisant le nombre nécessaire d'agents, en fonction de la demande. Pour toute demande, téléphonez au 06 35 21 47 97.

Pour les enfants scolarisés :

Les enfants dont au moins un parent exerce une profession médicale, scolarisés de la maternelle au CM2 dans les écoles publiques du territoire, peuvent être pris en charge du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h, à l'école Laënnec, située 7 place Paul Stephan (Ploaré).

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis : Les enseignants des communes de Douarnenez assurent un enseignement général en matinée et en après-midi.

Les agents des écoles de la Ville de Douarnenez assurent une garderie le matin dès 7h30, sur le temps de la pause méridienne, et le soir jusqu'à 19h.

Les mercredis : Les agents des écoles de la Ville de Douarnenez assurent un service de garderie de 7h30 à 19h, toujours à l'école Laënnec. Ce service est également ouvert aux enfants des personnels soignants scolarisés dans les écoles privées du territoire.

L'accueil des enfants s'effectue par petit groupe et dans le respect des gestes barrières. Il est demandé à chaque famille de fournir un repas froid et un en-cas/goûter à son(s) enfant(s) pour chaque journée de garde.

Afin de faciliter la coordination de ce service d'accueil, il est demandé aux familles concernées de se manifester auprès du Service éducation de la Ville, avec un maximum d'anticipation sur les besoins de garde de leur(s) enfant(s).

Pour plus de renseignements :

Service éducation de la Ville de Douarnenez : 06 85 49 05 71

Ecole Victor Hugo : 07 84 75 48 93

Ecole Laënnec : 06 38 10 92 25

Ecole François Guillou : 07 85 85 45 15

Ecole Jules Verne : 06 75 34 81 08

Ecole Marie Curie : 07 88 51 34 89

Les services de Douarnenez Communauté FERMÉS au public pour une durée indéterminée :

>>> L'accueil physique de Douarnenez Communauté. Vous pouvez néanmoins joindre l'accueil par téléphone au 02 98 74 48 50, du lundi au vendredi, de 09h à 12h et de 13h30 à 17h30. En dehors de ces horaires, un répondeur téléphonique informera des numéros des services d'astreinte.

>>> Les déchèteries communautaires de Lannugat à Douarnenez et de Lestrivin à Poullan-sur-Mer.

>>> Boutique SNCF du Pays de Douarnenez, situé à proximité de l'Office de Tourisme. Pour tout renseignement (horaires des trains, etc) : www.sncf.com

>>> Le Multi-accueil, situé à la Maison de la Petite Enfance, rue Laënnec à Douarnenez. **Sauf demande pour garde d'enfants des personnels de santé, âgés de 2,5 mois à 4 ans (Tél. : 06 35 21 47 97).**

>>> Le Relais Petite Enfance, situé à la Maison de la Petite Enfance, rue Laënnec à Douarnenez. Vous pouvez néanmoins contacter le service en téléphonant au 06 29 57 50 55. Email : ram@douarnenez-communaute.fr

>>> Le Service Information Jeunesse (SIJ), situé à la Maison Charles Tillon à Douarnenez. Vous pouvez néanmoins contacter le service en téléphonant au 06 40 90 91 39 ou envoyer un email à sij@douarnenez-communaute.fr

En complément :

>>> Retrouvez les dispositions prises par les communes du territoire sur leurs sites Internet respectifs :

- Mairie de Douarnenez, www.mairie-douarnenez.fr
- Mairie de Kerlaz, www.kerlaz.bzh
- Mairie de Poullan-sur-Mer, www.poullan-sur-mer.fr
- Mairie du Juch, www.lejuch.fr
- Mairie de Pouldergat, www.pouldergat.fr

>>> Les établissements scolaires du territoire sont fermés.

>>> La MJC Centre Social de Douarnenez (Tél. : 02 98 92 10 07) et l'ULAMIR du Goyen à Poullan (Tél. : 02 98 74 27 71) sont fermées au public.

>>> L'Office de Tourisme du Pays de Douarnenez est fermé au public (Tél. : 02 98 92 13 35).

>>> Les animations des Semaines de la Petite Enfance : les ateliers et le spectacle sont annulés. Plus d'informations sur www.douarnenez-communaute.fr.

>>> *(Mise à jour au 20/03/2020)* Entreprises : retrouvez les aides mobilisables et les documents en téléchargement sur www.douarnenez-communaute.fr